ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

ALSACE Collectivité européenne

La Région Grand Est

Vive la Freundschaft
Coopération transfrontalière en milieu scolaire

Catalogue des dispositifs et actions proposés par la délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes

Pôle Action régionale, transfrontalière et en pays germanophones

Rectorat de l'académie de Strasbourg

Ces actions sont financées par l'Education nationale et par le fonds commun *Langue et culture régionales* abondé par l'Etat, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est.

Introduction

A travers le **fonds commun pour la *Langue et la culture régionales*** abondé par la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'Etat, la *Darilv* peut financer pour les classes de l'académie de Strasbourg, via le GIP-FCIP, les actions de mobilité vers les pays germanophones, les actions culturelles régionales et transfrontalières ainsi que les heures d'enseignement LCR et AMP. Certains de ces dispositifs bénéficient d'un complément de financement de l'OFAJ.

Sommaire

A. Mobilités des élèves et des apprentis

1) Echanges collectifs - 2nd degré
2) Echanges individuels - 2nd degré
3) Séjours de découverte professionnelle
4) Parcours de découverte professionnelle
5) Périodes de formation (PFMP)

B. Action culturelle en langue régionale

1) Actions culturelles transfrontalières et en langue régionale proposées par la Darilv
2) Actions culturelles transfrontalières et en langue régionale à l'initiative des écoles et établissements
3) Festival de cinéma en langue allemande – Augenblick

C. Enseignement de la langue régionale et de la culture régionale

1) Langues et culture régionales
2) Allemand en milieu professionnel

D. Ressources et productions pédagogiques

A. Mobilités des élèves et des apprentis

1. Rencontres de classes - 1er degré

Les rencontres de classes en pays germanophone permettent aux élèves de valoriser et de développer leurs compétences linguistiques et interculturelles en profitant de la proximité des régions frontalières germanophones de l'espace du Rhin supérieur (Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, cantons suisses de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie).

Elles peuvent revêtir plusieurs formes : à la journée, séjour avec nuitée, dans la localité de l'école partenaire, au domicile des partenaires, en tiers-lieu.

Les rencontres de classes peuvent bénéficier d'un subventionnement pour :

- Le déplacement des élèves
- Leur hébergement (le cas échéant)
- Les frais d'entrée ou d'ateliers dans une structure culturelle.

Demande de subvention

Les demandes de subvention se font désormais sur la **plateforme ALLEMOBIL**. Il s'agit d'un logiciel en ligne qui centralise toutes les étapes de la demande de subvention (édition, validation et retours).

Il est **accessible via Arena** ou en cliquant sur les liens suivants :
- Pour les chefs d'établissement et gestionnaires :
https://si2d.in.ac-strasbourg.fr/demande-financement/rsa
- Pour les enseignants et inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) :
https://si.ac-strasbourg.fr/demande-financement/rsa

Vous trouverez une notice explicative directement sur la plateforme ALLEMOBIL.

L'OFAJ accorde des subventions pour les projets franco-allemands de rencontres de classes de plusieurs jours, cumulables avec les aides du fonds commun LCR.

Contact à la Darilv :

Marie Quéré

03.88.23.38.51

marie.quere@ac-strasbourg.fr

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/mobilites-des-eleves-et-des-apprentis-vers-les-pays-germanophones/rencontres-de-classes-dans-le-1er-degre/

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

2. Echanges collectifs - 2nd degré

La politique linguistique de l'académie de Strasbourg est soutenue par l'attribution d'aides financières aux projets pédagogiques incluant des mobilités avec réciprocité vers l'Allemagne, la Suisse alémanique et l'Autriche :

- Subventions du fonds commun *Langues et culture régionales* attribuées par la Darilv et versées par le GIP-FCIP Alsace
- Subventions de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), uniquement pour les projets franco-allemands avec nuitée.

Ces aides financières sont cumulables.

Les établissements scolaires sont encouragés à chercher d'autres sources de financement complémentaires pour un projet d'échange.

Critères d'attribution de subvention

Les subventions seront notamment attribuées en fonction :

- De la qualité du projet pédagogique incluant une mobilité et des modalités prévues pour développer les compétences linguistiques et interculturelles des élèves ;
- Du nombre d'élèves qui participent ;
- Des partenariats régionaux officiels de l'académie : Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat (Allemagne), Vorarlberg (Autriche), Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie (Suisse).

Demandes de subvention

Les demandes de subventions se font désormais sur la plateforme ALLEMOBIL. Elle est accessible sur ARENA / Enquêtes et Pilotage, ou en cliquant sur les liens suivants :

- Pour les chefs d'établissement et gestionnaires :

https://si2d.in.ac-strasbourg.fr/demande-financement/rsa

- Pour les enseignants :

https://si.ac-strasbourg.fr/demande-financement/rsa

Vous trouverez une notice explicative directement sur la plateforme ALLEMOBIL.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet :

Contacts à la Darilv

Ariane Bonhomme

03 88 23 37 16

ariane.bonhomme@ac-strasbourg.fr

Béatrice Mortz

03 88 23 35 48

beatrice.mortz@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

3. Echanges individuels - 2nd degré

L'académie de Strasbourg offre de nombreuses possibilités d'échanges individuels scolaires avec les régions germanophones frontalières. Les échanges individuels sont basés sur la réciprocité et comprennent une phase de séjour en Allemagne ou en Suisse, le plus souvent **sur temps scolaire**, et une phase d'accueil du correspondant germanophone en France sur temps scolaire.

De deux semaines à une année d'échange : Il existe des programmes d'échanges transfrontaliers de 2 à 12 semaines avec des partenaires allemands ou suisses, ainsi que des échanges franco-allemands plus longs de trois mois - Brigitte Sauzay - ou six mois - Voltaire - avec des partenaires de toute l'Allemagne. L'accueil du ou de la partenaire germanophone est de même durée.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/mobilites-des-eleves-et-des-apprentis-vers-les-pays-germanophones/echanges-individuels-2nd-degre/

Contacts à la Darilv

Ariane Bonhomme

03 88 23 37 16

ariane.bonhomme@ac-strasbourg.fr

Béatrice Mortz

03 88 23 35 48

beatrice.mortz@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

4. Séjours de découverte professionnelle

Le séjour découverte est une mobilité collective organisée par l'établissement pour des élèves de 3ème ou de 2nde générale (en fonction du projet pédagogique) de l'académie de Strasbourg qui souhaitent faire leur stage de découverte professionnelle d'une semaine en Allemagne ou en Suisse.

Il peut concerner un groupe d'environ 15 à 25 participants, les élèves sont en immersion individuelle dans une entreprise ou un centre de formation allemand. Ils sont hébergés avec leur classe en auberge de jeunesse mais les établissements très proches de la frontière peuvent privilégier des allers-retours quotidiens.

L'objectif de ces stages est de faire découvrir aux élèves le monde de l'entreprise Outre-Rhin et d'ainsi susciter certaines vocations chez eux en plus de les sensibiliser à la mobilité transfrontalière. Ces stages les inviteront également à développer des compétences d'adaptation en plus de compétences linguistiques et interculturelles.

Deux types de séjour

1. Les « séjours découverte du monde du travail », pour des élèves de 3ème (ou de 2nde). Ils effectuent un stage en entreprise d'une semaine en Allemagne ou en Suisse, avec une réciprocité éventuelle avec un partenaire allemand.

2. Les « séjours découverte des métiers » pour des élèves de 3ème ou 3ème prépa - métiers moins autonomes du point de vue de leurs compétences sociales et linguistiques. Ils découvrent pendant une semaine des métiers de l'artisanat en centre de formation allemand et visitent des entreprises avec leur classe.

La recherche de lieux de stage relève de la responsabilité de l'établissement scolaire et nécessite l'entière implication des équipes pédagogiques.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/mobilites-des-eleves-et-des-apprentis-vers-les-pays-germanophones/sejours-decouverte-du-monde-professionnel/

Contact à la Darilv

Suivi pédagogique : Cécile Reinbolt

06 12 28 46 89

cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

Suivi administratif : Marie Quéré

03 88 23 38 51

marie.quere@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

5. Parcours de découverte professionnelle

Ce dispositif de mobilité est mis en œuvre par le fonds commun *Langues et culture régionales*, abondé par les collectivités locales, et par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il couvre l'espace du Rhin supérieur, cependant des projets de découverte professionnelle en dehors de cet espace peuvent également être financés si l'intérêt pédagogique le justifie.

L'objectif de ces parcours découverte est de faire découvrir aux élèves et étudiants le monde du travail et de la formation et d'encourager la mobilité transfrontalière.

Les « parcours découverte » soutiennent les déplacements à la journée ou avec nuitée(s) pour réaliser :

- des rencontres de classes ou d'enseignants à thématique professionnelle
- des visites d'entreprises ou de salons emploi- formation
- de la prospection pour trouver des stages de découverte professionnelle ou de STS
- des visites culturelles à thématique professionnelle
- des séjours à thématique professionnelle avec des sorties culturelles
- des webinaires pour les sections Azubi bac pro

La venue en classe d'intervenants professionnels germanophones est également éligible à une subvention.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/mobilites-des-eleves-et-des-apprentis-vers-les-pays-germanophones/parcours-de-decouverte-du-monde-professionnel/

Contact à la Darilv

Suivi pédagogique : Cécile Reinbolt

06 12 28 46 89

cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

Suivi administratif : Marie Quéré

marie.quere@ac-strasbourg.fr

03 88 23 38 51

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

6. Périodes de formation (PFMP)

La mobilité en entreprise des élèves des voies professionnelle et technologique et des étudiants de STS s'inscrit dans leur cursus scolaire. Accomplir une période en entreprise dans un pays étranger permet d'ouvrir l'esprit des élèves, de développer des compétences professionnelles, linguistiques et interculturelles en plus de renforcer leur capacité d'adaptation et d'autonomie.

Le financement de ces mobilités dans les pays limitrophes de la Région Grand Est : l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et la Suisse est assuré par la Région Grand Est.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/mobilites-des-eleves-et-des-apprentis-vers-les-pays-germanophones/periodes-de-formation-en-milieu-professionnel-pfmp-dans-les-pays-limitrophes-de-la-region-grand-est/

Contact à la Darilv

Cécile Reinbolt

06 12 28 46 89

cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

B. Action culturelle en langue régionale

1. Actions culturelles transfrontalières et en langue régionale proposées par la Darilv

Ces actions sont construites autour de thématiques spécifiques et, le plus souvent, en coopération avec nos partenaires institutionnels de l'espace du Rhin supérieur.

Tous les établissements publics, privés sous contrat des premiers et seconds degrés et les établissements agricoles peuvent participer aux projets proposés.

Des groupes de pilotage suivent ces différentes actions et leurs membres se tiennent à disposition des équipes pédagogiques (les contacts des coordinateurs se trouvent en gras dans le catalogue de présentation des ACA).

Le descriptif des actions culturelles, les journées d'information proposées, les modalités et les possibilités de financement de chaque action culturelle transfrontalière ou régionale se trouvent dans le catalogue de présentation des ACA.

Pour plus d'informations et pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours vous pouvez consulter notre site internet. Un catalogue détaillé de toutes les actions est également disponible sur notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/action-culturelle-en-langue-regionale/aca-actions-culturelles-transfrontalieres-et-en-langue-regionale-proposees-par-la-darilv/

Contact à la Darilv

Sarah Mohr

03.88.23.38.35

sarah.mohr@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

2. Actions culturelles transfrontalières et en langue régionale à l'initiative des écoles et établissements

Les actions culturelles à l'initiative des établissements (ACE) reposent sur les projets proposés par les équipes pédagogiques des écoles ou établissements.

Public concerné : Elèves du premier ou du second degré, publics ou privés sous contrat ou des lycées agricoles de l'académie de Strasbourg.

Aspects pédagogiques des projets ACE :

Un projet ACE devrait développer chez les élèves :

- une pratique artistique ou scientifique
- des connaissances culturelles
- la pratique de l'allemand ou du dialecte
- un partenariat avec un intervenant extérieur et/ou une structure culturelle de proximité
- la connaissance de sites culturels (musées, théâtres, sites historiques...) de l'espace du Rhin supérieur
- un objectif de restitution ou production finale

Un projet d'action culturelle peut être mené avec une classe partenaire germanophone.

Pour plus d'informations, pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours et aux demandes de subventions vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/action-culturelle-en-langue-regionale/ace-actions-culturelles-transfrontalieres-et-en-langue-regionale-a-linitiative-des-etablissements-et-ecoles/

Contacts à la Darilv

Projets dans le 1er degré : Marie Quéré

03 88 23 38 51

Projets dans le 2nd degré : Ariane Bonhomme

03 88 23 37 16

ce.maeri@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

3. Festival de cinéma en langue allemande – Augenblick

Depuis de nombreuses années, les établissements, de la maternelle au lycée, - publics, agricoles et privés sous contrat - peuvent solliciter la Darilv pour une aide financière du fonds commun *Langues et culture régionales* afin de participer au festival AUGENBLICK dans toute l'Alsace.

Les établissements réservent les séances directement auprès des cinémas de proximité. Il n'y a pas d'horaires prédéfinis pour les séances scolaires. Les dates et horaires sont à convenir avec le cinéma choisi.

L'aide financière concernera uniquement les frais de déplacement des élèves (maximum 250€ par bus ou tram ; ce plafond pourra être dépassé pour les déplacements en train).

Pour plus d'informations, pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours, au programme, aux cinémas participants et aux demandes de subventions vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/action-culturelle-en-langue-regionale/augenblick/

Contact à la Darilv

1er degré : Marie Quéré

03 88 23 38 51

Marie.Quere@ac-strasbourg.fr

2nd degré : Ariane Bonhomme ou Béatrice Mortz

03 88 23 37 16 ou 03 88 23 35 48

ariane.bonhomme@ac-strasbourg.fr

beatrice.mortz@ac-strasbourg/fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

C. Dispositifs d’enseignement de la langue régionale et de la culture régionale

1) Langue et culture régionales

A l'instar de l'ensemble des académies où sont pratiquées des langues régionales, l'académie de Strasbourg, soutenue par les collectivités territoriales d'Alsace, propose à l'ensemble des élèves d'apprendre le dialecte ou de suivre des cours de culture régionale.

L'enseignement complémentaire de « Culture Régionale » est ouvert, en collège et en lycée, à tous les élèves volontaires de la sixième à la terminale à raison d'une heure hebdomadaire.

Il est dispensé en français et non en langue régionale – même si la langue régionale peut y figurer comme un objet d'étude privilégié. L'objectif est de mieux faire connaître aux élèves les langues et cultures d'Alsace et de l'espace du Rhin supérieur. La sensibilisation au dialecte y est encouragée partout où cela est possible.

Pour plus d'informations, pour accéder aux dates limites de candidature pour l'année scolaire en cours et aux demandes de subventions vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/langue-et-culture-regionales/

Contact à la Darilv

Suivi pédagogique : Edith Weber

edith.weber@ac-strasbourg.fr

Suivi administratif : Evelyne Lavigne

evelyne.lavigne@ac-strasbourg.fr

03 88 23 38 52

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable

2) Allemand en milieu professionnel

Cet enseignement complémentaire à l'horaire réglementaire d'allemand permet aux élèves de CAP et de Baccalauréat professionnel d'acquérir les outils linguistiques pour s'insérer dans une communication professionnelle.

Il peut être proposé également aux spécialités de la voie technologique, après validation du projet pédagogique de mobilité par la DARILV.

L'enseignement facultatif d'« allemand en milieu professionnel » s'inscrit dans l'amplitude horaire de l'établissement et l'emploi du temps des élèves et des professeurs.

La demande de moyens pour la mise en œuvre de cet enseignement se fait sous forme d'une saisie en ligne à l'adresse suivante :
http://ppe.orion.education.fr/strasbourg/itw/answer/s/nn27kxfi8e/k/amp

Contact à la Darilv :

Suivi pédagogique :

Cécile Reinbolt

06 12 28 46 89

cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

Philippe Juncker

Philippe.juncker@ac-strasbourg.fr (pour les établissements du Haut-Rhin)

Patricia Lotzer

Patricia.lotzer@ac-strasbourg.fr (pour les établissements du Bas-Rhin)

Suivi administratif :

Evelyne Lavigne

evelyne.lavigne@ac-strasbourg.fr

03 88 23 38 52

04 Ressources et productions pédagogiques

Ressources

Cadre conventionnel

L'Etat, la Région Grand Est et la Collectivité européennes d'Alsace, cosignataires de la convention cadre et de la présente convention opérationnelle actuellement en cours, conjuguent leurs efforts pour développer une politique régionale plurilingue reposant sur l'apprentissage d'une part du français et d'autre part de la langue régionale d'Alsace sous ses deux formes : l'allemand standard et les dialectes pratiqués en Alsace.

Cette politique plurilingue doit permettre à chaque habitant du territoire alsacien d'avoir conscience de son appartenance historique, géographique et culturelle à l'espace franco-germano-suisse du Rhin supérieur, d'avoir accès à une offre scolaire permettant de viser un bilinguisme, puis un plurilinguisme opératoire, de valoriser et de renforcer ses compétences dialectales et de prétendre à une employabilité transfrontalière.

Source : extraits de la convention opérationnelle actuellement en cours, portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace 2018-22.

Plateforme de ressources pour les langues d'Alsace – PlaReLA

Cette plateforme en ligne à destination de la Communauté éducative (professionnels, intervenants, parents) permet un accès le plus large possible aux ressources et outils spécifiques en langue et culture régionales (bilinguisme et interculturalité franco-allemands et franco-alsaciens).

www.plarela.eu

Pour plus d'informations vous pouvez consulter notre site internet : https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/ressources/

Contact à la Darilv

Christelle Poulain Chaigne

christelle.poulain-chaigne@ac-strasbourg.fr

Scannez le QR code pour accéder à la page de notre site internet depuis votre téléphone portable